

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°13 | SEPTEMBRE 2023 |

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22

Fax | 05 63 75 40 66

E-mail |

mairie.lempaut@wanadoo.fr

Site |

www.mairiedelempaut.fr



MairiedeLempaut

Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

► Mercredi

8h30 - 12h

► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 16h15

► Vendredi

8h45 - 12h | 13h30 - 16h15

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire
sur RDV, pas de secrétariat)



L'AGENCE
POSTALE
COMMUNALE

Horaires

Du lundi au vendredi

8h45 - 12h

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE DE LEMPAUT

Bienvenue !

Nous vous invitons

à vous faire connaître auprès
des services de la mairie.



LE MOT DU MAIRE

*DANS LA VIE, ON A TOUJOURS LE CHOIX :
AIMER OU DÉTESTER, ASSUMER OU FUIR, AVOUER OU MENTIR,
ÊTRE SOI-MÊME OU FAIRE SEMBLANT.*

NELSON MANDELA

Mes chers Lempautoises et Lempautois,

Dans ma modeste carrière militaire et depuis que je suis élu à Lempaut, j'ai toujours été moi-même. J'ai toujours assumé mes choix, sans faire semblant, ni mentir, par respect pour ma patrie « la France », pour mon village « Lempaut ».

Aujourd'hui, à mi-mandat, je viens vous apporter quelques éléments sur le remaniement nécessaire de votre conseil municipal.

Suite au départ de monsieur Daniel RENAUD qui a quitté la commune pour de nouvelles aventures – je te remercie mon cher Daniel –, suite au départ de monsieur Joël FONTÈS pour des raisons familiales – je te remercie pour le travail accompli et pour ton souhait de conserver la gestion du cimetière – et suite au départ de madame Arielle SÉRIER SERANGELI (1^{re} adjointe) pour des raisons de divergences – je te remercie pour ton investissement et te souhaite le meilleur – l'équipe municipale fait évoluer son organisation en créant 4 postes d'adjoints :

Nathalie DESAUTÉE - 1^{re} adjointe - En charge de représenter la commune et ses projets auprès des différentes instances.

Laurent CALS - 2^e adjoint - En charge des travaux (voirie, assainissement, éclairage public, bâtiments publics...)

Édith de FALGUEROLLES - 3^e adjointe
En charge de la gestion du personnel

Armonie AMIEL - 4^e adjointe
En charge de la vie sociale et de la solidarité

Un dernier remerciement à tout le conseil municipal pour leur dévouement, au conseil des sages pour leur constante implication et au conseil municipal des jeunes pour ce premier mandat qui arrive à sa fin. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à monsieur Pierre MAISON, pour l'organisation de la journée du patrimoine du 17 septembre dernier. Un franc succès, je te prie de recevoir mon profond respect.

Pour le davantage « vivre ensemble »
Prenez soin de vous !

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE



L'Actualité de la Commune sur votre Téléphone

Recevez l'actualité, les informations et l'agenda de la commune sur votre téléphone avec une nouvelle application.

1. Téléchargez l'application « Campagnol »
sur Apple Store ou Google Play

2. Sélectionnez votre département et votre commune

3. Consultez les actualités et l'agenda
et recevez une notification à chaque publication

Gratuit. Aucune donnée collectée. Sans inscription, ni géolocalisation.

BIENTÔT 16 ANS

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

QUI | Garçons et filles de nationalité française

QUAND | Dès l'âge de 16 ans

OÙ | À la mairie de votre domicile avec
- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

POURQUOI | Le recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, BEP, CAP...)



ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Pour rappel, en 2017 le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été transféré à la Communauté de Communes qui s'est engagée à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce nouveau PLUi vise à gérer le développement et l'aménagement du territoire avec une vision d'ensemble des 28 communes de l'intercommunalité. Il a été établi dans un but d'intérêt général et a été élaboré en partenariat avec les communes du territoire.

Le PLUi a été approuvé lors du conseil communautaire du 4 juillet 2023 et rendu exécutoire le 20 septembre 2023.

Par conséquent, les nouveaux dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que ceux toujours en cours d'instruction à ce jour seront dorénavant instruits sur la base des règles de ce nouveau PLUi.

NOUVELLES ÉLECTIONS POUR le Conseil Municipal des Jeunes



Après deux ans d'existence, le premier mandat du CMJ s'achève. Ce premier mandat a permis aux jeunes de découvrir le rôle d'un conseil municipal, l'importance du travail en groupe et des décisions prises collectivement, l'écoute et le respect des autres mais aussi de se confronter à certaines contraintes qui font prendre conscience de la vie communale. Nous tenions à remercier ces 9 jeunes pour leur engagement et leur implication.

Si toi aussi, tu souhaites t'impliquer dans la vie du village et participer aux projets des jeunes de Lempaut, rejoins le 2^e Conseil Municipal des Jeunes !

*Réunion de rencontre
et d'information*

JEUDI 19 OCTOBRE À 17H45

Au local de l'ancienne boulangerie
Chemin de La Plane - Lempaut

Les candidatures sont ouvertes aux jeunes de 8-15 ans (classe de CM1 à classe de 3^e) du village.

Les élections se tiendront en classe pour les jeunes Lempautois de CM1 et CM2. Les jeunes du collège qui sont intéressés peuvent déposer leur candidature auprès de la mairie ou lors de la réunion d'information.

Téléthon 2023

Lempaut renouvelle cette année sa participation au téléthon avec la Rando Relais qui partira de Saint-Sulpice-la-Pointe et se terminera à Viviers-lès-Montagnes avec une douzaine de villages étapes.

Le dimanche 19 novembre, Lempaut accueillera la Rando Relais qui arrivera de Sémalens le midi, et elle repartira à 15h de Lempaut pour Soual. Pour ceux qui souhaitent y participer, rendez-vous à 14h à la salle des fêtes - Prix 5 €.

D'ores et déjà, vous pouvez réserver votre journée du 19 novembre et en parler autour de vous ! Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer le programme précis et les modalités de participation au relais.



RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATIVE « LEMPAUT DE DEMAIN »

Le PLUi étant rendu exécutoire, le travail sur le projet « Lempaut de demain » peut être lancé.

Afin d'impliquer les habitants qui le souhaitent, une réunion publique participative de travail sur la construction du projet est fixée au mercredi 25 octobre 2023, à 20h, à la salle des fêtes.

Cette réunion permettra de présenter le projet, vous en donner les contraintes et limites, échanger, et répondre aux questions.

Puis, pour ceux qui le souhaitent, nous ferons, par petits groupes, un travail de réflexion et de propositions qui sera ensuite échangé ensemble.

RÉUNION D'INFORMATION Usine à Goudron



Nous avons récemment découvert avec stupéfaction qu'une centrale d'enrobage à chaud de bitume va venir s'installer non loin de notre village, au niveau de l'ancienne aire de covoiturage en haut de la route de Puylaurens, pour les besoins en bitume de la future autoroute A69. **Une réunion publique d'information du collectif Lauragais Sans Bitume aura lieu le mercredi 18 octobre à 21h à la salle des fêtes de Péchaudier.** Une autre réunion aura très certainement lieu début novembre à Saint-Germain-des-Près, nous vous tiendrons informés. Sachez que le conseil municipal se préoccupe des nuisances et risques sanitaires et environnementaux d'une telle structure. Nous sommes en lien avec les acteurs concernés par le projet pour pouvoir défendre le bien vivre ensemble à Lempaut dans la continuité de notre projet « Bâtir ensemble le Lempaut de demain ».

LE COIN NATURE

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...



Dans le cadre des **Rendez-Vous Nature** organisés sous l'égide de la Communauté de Communes, nous avons été quelques chanceux (et matinaux !) à nous joindre à Yannick, sa compagne et quelques chèvres. Le dimanche 16 juillet 2023 notre petite équipée est partie de La Devèze pour un parcours dans les bois. Petits et grands ont été enchantés de marcher au rythme des chèvres et de profiter des connaissances des animateurs sur la biodiversité des sous-bois. Yannick nous a également alertés sur la prolifération d'espèces invasives qui nécessitent une attention particulière sur notre commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La commune de Lempaut pratique l'éco-pâturage. Ké-sako? Il s'agit de l'entretien écologique des espaces verts par le pâturage d'animaux.

Adieu tondeuses et épaveuses bruyantes et énergivores et bonjour moutons, chèvres et équidés. Autour du lagunage, deux ânes et des moutons paissent et broutent tranquillement, contribuant à garder les abords du bassin d'épuration des eaux usées débroussaillés tout en minimisant drastiquement l'impact sur la biodiversité.



RÉDUIRE,
RÉUTILISER, TRIER
ET COMPOSTER !



À partir du 1^{er} janvier 2024, il sera dorénavant interdit de jeter nos déchets organiques (déchets alimentaires et végétaux) dans nos sacs poubelles noirs.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) va progressivement augmenter au cours des prochaines années, et ce dû au montant de la taxe sur le traitement des déchets (TGAP) qui va passer de 17 € la tonne en 2020 à 65 € la tonne en 2025, soit une augmentation de presque 400 %.

Notre seule action possible pour maîtriser cette augmentation est de réduire, réutiliser, trier et composter. Des gestes naturels qui doivent s'inscrire dans notre quotidien. Mais cela n'est malheureusement pas et plus suffisant ! Le signal envoyé est clair : il est temps d'investir dans les solutions permettant la réduction des déchets à la source.

Les déchets qui coûtent le moins cher sont ceux que nous ne produisons pas !

..... RETOUR EN IMAGES

Journée du Patrimoine

17 septembre à Lempaut

Un grand merci à vous qui avez ouvert les portes de vos propriétés lors de la journée du patrimoine. Merci aux participants ! Une journée très enrichissante et conviviale.



Nettoyons la nature!



Le 22 septembre dernier, les élèves de l'école de Lempaut ont participé à l'opération **Nettoyons la nature !** Munis de gants, chasubles et sacs poubelle, ils sont partis à différents endroits du village à la recherche de déchets. Un grand bravo et merci à tous les enfants !

AGENDA

||||| OCTOBRE |||||

| **Jeudi 19 octobre**
RÉUNION DE RENCONTRE
ET D'INFORMATION
DU CMJ

17h45 | Local de l'ancienne boulangerie

| **Mercredi 25 octobre**
RÉUNION PUBLIQUE
PARTICIPATIVE
<< LEMPAUT DE DEMAIN >>

20h | Salle des fêtes Benoît Vautrin

||||| NOVEMBRE |||||

| **Jeudi 9 novembre**
CONCOURS DE BELOTE

21h | Salle des fêtes Benoît Vautrin

| **Dimanche 19 novembre**
RANDO RELAIS DU TÉLÉTHON

||||| DÉCEMBRE |||||

| **Jeudi 4 décembre**
CONCOURS DE BELOTE

21h | Salle des fêtes Benoît Vautrin

Au moment d'imprimer cette lettre d'information, nous apprenons le décès d'un de nos conseillers municipaux et ami, monsieur Pierre MAISON. Nous n'oublions pas celui qui nous a quitté et envoyons le témoignage de notre sincère affection à tous ses proches. Un hommage officiel lui sera rendu le samedi 11 novembre devant la mairie.